

Conseillers municipaux	Présence / Absence
PINEL Jean-Claude	Présent
HERAILH Pierre	Présent
PICOUET Eliane	Présente
ESPADA Cyril	Présent
HEBRARD André	Présent
NOURET Jean-Claude	Présent
PAGES Maryse	Présente
BRUNO Elisabeth	Présente
GAY Sylvie	Présente
BARLERIN Anne-Charlotte	Absente
PENCHENAT Loïc	Présent
GALANTI Laurie	Présente
JACQUIER Philippe	Pouvoir à TABOUELLE Alain
TABOUELLE Alain	Présent
CARSALADE Isabelle	Présente

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CUQ-TOULZA

Date de la Convocation : 30/07/2026

Date du Conseil Municipal : 03/08/2026

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil Municipal : 15
- En Exercice : 15
- Présents : 13
- Pouvoirs : 1

Secrétaire de séance : Jean-Claude NOURET

Le 03 août 2026 à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de CUQ-TOULZA, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Claude PINEL, Maire.

Délibération 2026/49 : Mise à disposition du local 9, Place Occitane au Foyer Rural

M. le Maire présente le projet de rénovation du local situé au 9, Place Occitane, en vue de le mettre à disposition du Foyer Rural, à la recherche d'un petit local de ce type pour y établir un bureau.

Selon un premier estimatif, les travaux s'élèveraient à environ 7 000 €HT pour l'isolation des murs, le remplacement des menuiseries (actuellement en simple vitrage), peinture, et des menus travaux de plomberie, d'électricité et du sol. Le conseil départemental pourrait potentiellement subventionner à hauteur de 30 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix pour :

- AUTORISE le Maire à chiffrer le projet et à effectuer les travaux ;
- APPROUVE la mise à disposition gratuite de ce local au Foyer Rural ;
- AUTORISE le Maire à signer la convention de mise à disposition avec le Foyer Rural, et tout document s'y afférant.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Le Maire, M. Jean-Claude PINEL.

Le Secrétaire de séance, M. Jean-Claude NOURET.

